



**APPEL à soutien
devant le tribunal
de Foix à 8h30 le
19 septembre
2019**

Suite à la prise du château lors de la grève des cheminots du printemps 2018, Jean-charles militant de Solidaires09 est convoqué au tribunal de Foix.

Rappel des faits :

Le mardi 29 mai 2018, l'assemblée générale des cheminots a décidé d'investir le château pour dérouler une banderole sur la tour ronde et mettre des panneaux dénonçant la casse du service public ferroviaire.

Cette action a reçu le renfort de défenseurs et usagers du chemin de fer.

Les premiers arrivés à hauteur du sas d'entrée ont rencontré des employé.es très agressifs qui n'ont pas hésité à porter des coups, à tutoyer et prononcer des insultes à leur encontre. Contrairement à ce qui a été avancé par le personnel bien formaté, cette avant-garde consciente qu'un quelconque débordement porterait préjudice à la cause, est restée calme et est passée sans aucune démonstration de force mais juste en contournant les employé.es très excités qui essayaient de fermer la porte d'entrée.

Dans un premier temps, une plainte contre X a été déposée au commissariat de Foix par un membre du personnel du château. Un adhérent de Solidaires09 désigné par cette même personne sur photo a été convoqué à la gendarmerie de Lavelanet le 23 juillet à 15h.

Pourquoi cette plainte ? Pour faire un exemple ?

Le Conseil Général, responsable du château n'élève pas le débat en voulant criminaliser cette action.

Il ne fait aucun doute que cette plainte est un nouvel acte pour museler toute remise en cause des politiques néfastes en s'en prenant aux militants et, à travers eux, à l'ensemble de ceux qui défendent les services publics.

La défense de la SNCF mérite mieux que cette procédure indigne d'une politique qui se veut de gauche et proche du citoyen.

Militants oui ! Délinquants non !

Un soutien massif est nécessaire pour faire cesser ces dérives autoritaires, venez nombreux.